

LETTRE D'INFORMATION SUR LES PECHES DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD

No. 6

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Septembre 1972

---

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
Editorial	1
Rapport de la Troisième session du Comité consultatif de l'ADPIPS	2-10
Observations sur les premières étapes de la croissance du picot, <u>Siganus fuscescens</u>	11,12
Essais de pêche à la langouste dans l'île de Rapa, archipel des Australes, Polynésie française	13
Recapture des tortues baguees par le Service des pêches de la Polynésie française	14
Expérience de développement de cultures marines aux îles Chatham	15
"Voiles à l'horizon"	16

---

Publié par l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud, projet du programme des Nations Unies pour le développement (Fonds spécial) dont l'exécution a été confiée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission du Pacifique Sud y coopérant au nom des Gouvernements Membres.

## EDITORIAL

La Troisième Session du Comité consultatif de l'ADPIPS s'est réunie en août. L'essentiel de son rapport se trouve résumé pages Quelques-uns des nuages qui planaient sur les activités de l'ADPIPS depuis six mois se sont dissipés, et nous savons un peu mieux maintenant où nous en sommes; le programme de travail prévu peut être mis en oeuvre, au moins en partie (les fonds relatifs au sous-projet d'aquiculture de Koror étant toujours en attente), dans les limites des ressources financières disponibles. L'avenir de l'ADPIPS après 1973 reste malgré tout incertain.

Il a été montré abondamment que l'Agence a un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'exploitation et de la gestion des ressources marines du Pacifique. Mais il ne suffit pas toujours d'exprimer un besoin pour recevoir les fonds nécessaires à sa satisfaction; ainsi, l'ADPIPS ne bénéficiera d'aucun financement du PNUD en 1973 ou pour la plus grande partie de 1974, tous les crédits ayant déjà été affectés à d'autres projets. L'ordre de priorité de ces derniers en fonction des besoins régionaux sera discuté à la Conférence annuelle de la Commission du Pacifique Sud - La Conférence du Pacifique Sud - qui va se tenir à Apia; les délégués pourront contribuer à assurer l'avenir de l'ADPIPS en votant directement des crédits, en modifiant les priorités accordées aux divers projets du PNUD dans leur région et/ou en arrachant des promesses de financement d'autres sources.

Comme vous le constaterez, le rapport de la session du Comité consultatif fait référence à la Lettre d'information et déclare qu'il serait souhaitable de continuer à diffuser de cette façon des renseignements non seulement sur les activités de l'ADPIPS, mais sur des questions connexes. Il ne sera pas possible de donner à cette lettre une fréquence mensuelle, mais l'on s'efforcera d'en publier une tous les deux mois.

Nous venons d'avoir la confirmation de la nomination par la Commission du Pacifique Sud d'un spécialiste des pêches qui va remplacer M. Val Hinds, dont le contrat a expiré en décembre dernier. Or, aux termes du Plan d'opérations de l'ADPIPS, le spécialiste des pêches de la CPS doit avant tout assurer les fonctions de codirecteur de l'ADPIPS. Celle-ci va donc bénéficier des services d'un codirecteur à plein temps, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Le nouveau titulaire du poste, M. R.H. Baird, spécialiste de la culture des huîtres et des mollusques, aurait dû - comme l'indiquent les Lettres d'information N° 3 & 4 et N° 5 - venir plus tôt en Nouvelle-Calédonie en qualité de consultant de la FAO auprès de l'ADPIPS. Cette nomination se faisant attendre, la CPS fit le nécessaire pour s'assurer ses services. Il arrivera donc en octobre, plus tard que prévu, et investi d'une autre mission. Qu'il soit le bienvenu.

\* \* \*

RAPPORT DE LA TROISIEME SESSION DU  
COMITE CONSULTATIF DE L'ADPIPS

La troisième session du Comité consultatif de l'ADPIPS s'est réunie au siège de la CPS, à Nouméa, du 7 au 11 août 1972, en présence des représentants de neuf pays et territoires, de trois organisations internationales et de quatre institutions non-gouvernementales.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE PROJET

Le professeur François Doumenge présente son rapport sur l'activité du Projet depuis la dernière session du Comité consultatif en octobre 1971. Il indique que tous les consultants ont terminé leur rapport et que ceux de ces rapports qui n'ont pas encore été diffusés le seront prochainement. Il donne ensuite certaines précisions: l'établissement des centres d'aquiculture de la Baie de St-Vincent en Nouvelle-Calédonie et de Koror progresse; l'Agence des pêches a collaboré à l'étude des tortues de mer; enfin, le consultant en construction de bateaux de pêche a apporté un utile concours à un certain nombre d'administrations territoriales.

EXAMEN DU PROGRAMME DE L'ADPIPS

On procède ensuite à un examen général du projet ADPIPS et à l'étude des solutions qu'on pourrait apporter aux différents problèmes - y compris ceux d'ordre financier - qui entravent actuellement l'action de l'Agence.

Le Comité note avec regret que les travaux expérimentaux mis en train dans le cadre du projet ont dû être suspendus en raison de la mission effectuée par le PNUD, d'où une perte de temps précieux. Le Comité espère qu'aucun nouveau retard de ce genre ne se produira dans le déroulement des travaux de l'Agence et qu'on mettra à la disposition de celle-ci, aussitôt que possible, les crédits et les prestations nécessaires. Le Comité est convaincu de la nécessité de terminer les études et démonstrations pilotes et d'assurer une assistance technique permettant d'en appliquer les résultats dans les différents territoires afin d'augmenter la production halieutique.

Le représentant du PNUD, M. William Hussey, déclare que la mesure de suspension temporaire des activités de l'ADPIPS durant l'enquête spéciale dont ce projet a fait l'objet est levée et que le programme de travail recommandé par le Comité consultatif à sa deuxième session en octobre 1971 et approuvé par la FAO et le PNUD peut donc se poursuivre dans la limite des fonds disponibles. \*

---

\* M. Hussey a fait savoir ultérieurement (septembre 1972) que les fonds destinées au sous-projet en cours dans le TTIP ne seront libérés que lorsque le PNUD, à New York, en aura pris la décision.

Le Comité étudie notamment la question des prestations de l'Agence aux Samoa américaines, au Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française dans le cadre du Plan d'opérations, qui demandait à être élucidée. Il est maintenant établi que ces territoires peuvent participer à part entière aux activités de l'ADPIPS au même titre que tous les autres territoires insulaires du Pacifique.

#### LE ROLE DE L'ADPIPS DANS LE DEVELOPPEMENT DES PECHES REGIONALES

Des questions ayant été posées quant à la place à donner au développement des pêches dans l'échelle des priorités de la région et au rôle de l'ADPIPS dans la mise en valeur des ressources marines, le Président demande aux représentants des Gouvernements Membres de faire connaître leur opinion. Les déclarations des représentants et le débat qui leur fait suite montrent bien que, de l'avis unanime, le développement des pêches occupe une place des plus importantes dans les plans de développement des îles et a un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'utilisation et de l'exploitation rationnelle des ressources marines de la région. Aussi le Comité consultatif recommande-t-il à l'unanimité que l'Agence soit maintenue jusqu'à ce que ses objectifs aient été atteints.

Il est manifeste que d'ici à la fin de la phase actuelle du projet, la somme de travail et d'argent investie dans les trois grands sous-projets d'aquiculture sera considérable, alors que les résultats seront encore incomplets sur le plan de la mise au point et à l'épreuve des différentes techniques. Aussi est-il vivement recommandé que ces sous-projets soient poursuivis pendant une période supplémentaire de 24 mois de façon à tirer de ces investissements le rapport maximum.

#### PROGRAMME DE TRAVAIL

##### A. Avec les fonds disponibles

Le Comité examine ensuite les priorités à accorder aux divers sous-projets proposés, compte tenu des recommandations du rapport Croker et de la deuxième session du Comité consultatif. Le débat porte sur les sous-projets qui pourraient être mis en oeuvre avec les fonds disponibles durant le reste de la période d'activité de l'ADPIPS et sur ceux auxquels le Comité accorde un statut prioritaire et pour lesquels il faudra demander des crédits au PNUD ou à d'autres organismes de financement.

Le Comité consultatif approuve la recommandation du rapport Croker tendant à démarrer des centres de démonstration d'aquiculture avec les fonds actuellement disponibles. Il estime toutefois que les deux centres recommandés par M. Croker ne pourront pas satisfaire tous les besoins de la région et qu'il faudra en créer un autre à Koror au cours de cette période, comme l'avait recommandé le Comité consultatif à sa deuxième

session. Les travaux d'établissement de ce centre sont d'ailleurs déjà très avancés et, avec l'aide spécialisée de l'ADPIPS, il pourrait devenir une excellente station de démonstration pour le Pacifique occidental. Le problème de transport évoqué par M. Croker ne constitue pas un gros handicap, car Koror servira avant tout de centre de démonstration pour les territoires voisins.

Il ressort du débat consacré au sous-projet envisagé sur le développement de la pêche dans les mangroves que cette activité n'occupe pas une place prioritaire au plan régional; les études nécessaires peuvent en effet être faites dans le cadre des programmes nationaux des pêches.

Le Comité est d'avis de proroger de deux mois la mission du conseiller en bateaux de pêche, comme le recommande M. Croker dans son rapport.

Après discussion avec les territoires intéressés, on arrête le programme de travail du consultant jusqu'à l'expiration de son contrat.

Les membres du Comité s'accordent à reconnaître qu'en ce qui concerne ces sous-projets, on a essentiellement besoin de spécialistes, dont les activités devraient, dans toute la mesure du possible, se compléter mutuellement dans le cadre d'une action organisée et coordonnée. Il serait d'ailleurs bon, dans bien des cas, que ces spécialistes travaillent en équipe. Vu l'exiguïté des crédits accordés par le PNUD, la plus grande partie du matériel et des autres prestations seraient fournies par les territoires hôtes au titre de leur contribution de contrepartie.

Comme, d'ici la fin de la phase actuelle du projet, les dépenses au titre des bourses seront moins importantes qu'on l'avait prévu à l'origine, on pourra réduire les crédits affectés à ce poste. En outre, certains territoires pourront peut-être trouver eux-mêmes des crédits pour couvrir les frais de voyage et de séjour de leurs stagiaires.

Le Comité consultatif prend note du fait que la CPS a accepté de financer la publication du manuel sur la bêche-de-mer et de trouver les fonds nécessaires au marquage des tortues.

Il recommande que la Commission du Pacifique Sud envisage aussi la publication d'un manuel sur les tortues. Le coût estimatif de ces activités est indiqué au rapport de la Deuxième Session.

A la suite de ce débat, la répartition des fonds proposés dans le rapport Croker est modifiée comme suit:

<u>Sous-projet</u>	<u>Homme/mois</u>	<u>Matériel</u> <u>\$ E.-U.</u>
Centres de démonstration d'aquiculture à Fidji, en Nouvelle-Calédonie et à Koror	42	17.000
Conseiller à la construction de bateaux de pêche	2	-
Bourses		7.700
Manuel sur la bêche-de-mer (CPS)		-
Programme de marquage des tortues et manuel sur les tortues (CPS)		-
	<hr/> 44	<hr/> \$24.700

Le Comité consultatif prend note du fait que, dans son rapport, M. Croker recommande la publication par l'ADPIPS d'une Lettre d'information mensuelle. Le Directeur de Projet fait savoir au Comité qu'il n'a ni les services de secrétariat ni les services de traduction voulus pour publier ce document en deux langues à intervalles aussi fréquents. Le débat fait nettement apparaître que c'est là un instrument de liaison essentiel mais qu'avec les moyens existants, il n'est pas possible de lui donner une fréquence mensuelle. Le représentant de la CPS convient d'assurer les services de secrétariat et de traduction voulus pour permettre désormais la publication régulière de la Lettre d'information. Il est également entendu que le spécialiste des pêches de la CPS - une fois nommé - aura la responsabilité générale de la préparation des manuscrits.

Chacun s'accorde à reconnaître que la Lettre d'information doit conserver son caractère actuel et que les représentants des territoires devraient y collaborer davantage en répondant rapidement aux demandes qui leur sont adressées.

#### B. Avec de nouveaux crédits

Le Comité consultatif passe ensuite à la discussion du programme d'activités complémentaires à entreprendre par l'ADPIPS; à cet égard, il fait un examen détaillé des sous-projets des Catégories II et III proposés à la Deuxième session du Comité consultatif et recommandés par M. Croker. Il est manifeste que les études et projets de démonstration pilotes lancés pendant la première phase du projet ne pourront être achevés d'ici juillet 1973; il est donc indispensable de les poursuivre et d'accorder un degré de priorité élevé à des études sur la culture des Macrobrachium en Polynésie française. D'autre part, les études pilotes sur l'aquiculture devraient alors avoir sensiblement progressé; aussi conviendrait-il de donner à la formation de personnel une place prioritaire dans les activités de cette période.

Durant cette phase des activités de l'Agence, le développement de la pêche à l'extérieur du récif occupera lui aussi une place prioritaire. On rappelle à cet égard qu'il devrait être possible, pour certains territoires, d'obtenir le concours de spécialistes de la construction de bateaux et de la pêche dans le cadre des programmes par pays du PNUD, formule qui aurait, en outre, l'avantage de promouvoir la coopération interterritoriale. On estime cependant que cette action devrait bénéficier d'un certain concours de l'ADPIPS, ce qui est prévu dans le tableau ci-dessous.

De l'avis du Comité consultatif, il ne doit absolument pas y avoir de solution de continuité dans l'aide fournie si l'on veut obtenir des résultats positifs sans gaspiller les efforts et l'argent déjà investis dans le projet. En conséquence, il recommande à la FAO et au PNUD de faire leur possible pour obtenir des sources bilatérales et multilatérales les fonds requis. Il est instamment demandé aux administrations des territoires d'apporter l'appui nécessaire à la prolongation du projet.

Activités complémentaires (après la phase actuelle du projet)

<u>Sous-projets</u>	<u>Mois/homme</u>	<u>Matériel fournitures, etc. \$ E.-U.</u>
1. Achèvement des études et des projets de démonstration d'aquiculture		
à Fidji	24	30.000
en Nouvelle-Calédonie	24	20.000
à Koror	24	-
2. Culture des <u>Macrobrachium</u> en Polynésie française	3	-
3. Bourses pour un programme de formation interinsulaire		60.000
4. Pêche à l'extérieur du récif - Samoa américaines, îles Cook, Fidji, CIGE, Tonga et Samoa-Occidental	30	67.500
Total	<u>105</u>	<u>\$177.500</u>

CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE POUR LE PROGRAMME ACTUEL

Le Comité consultatif examine avec soin la question des contributions de contrepartie nécessaires pour mener à bien les sous-projets d'ici la fin de la phase actuelle du projet. Il est convenu que l'essentiel des

contributions de contrepartie doit être fourni par les territoires, la CPS assurant l'aide nécessaire à la bonne marche des services du siège de l'ADPIPS. Il y a cependant quelques dépenses afférentes à des activités sur le terrain de caractère régional pour lesquelles on n'a pas trouvé de source de financement, comme le montre le tableau ci-dessous. Il est recommandé à la CPS d'envisager de prendre ces dépenses à son compte, les imputant soit sur ses économies, soit sur de futures ouvertures de crédits.

	<u>Dollars E.-U.</u>
<u>Programme de mariculture de Fidji jusqu'à la fin de 1972</u>	
Personnel -	
2 biologistes	7.000
2 techniciens supérieurs	5.000
2 assistants (pêches)	<u>2.000</u>
	14.000
Matériel et fournitures -	
Matériel technique	90.000
Transport	10.000
Frais de fonctionnement	<u>7.000</u>
	\$107.000

Le financement de ce programme en 1973 est indiqué plus loin.

Centre de mariculture de la Baie de St-Vincent

Contrepartie du territoire - 1972 (Crédits déjà engagés)	130.000
Contrepartie du territoire - 1973:	
Développement du centre d'élevage	50.000
Transport et bateaux	5.000
Achat de stock reproducteur	5.000
Achat d'aliments naturels et artificiels	5.000
Achat de combustible et d'engrais	5.000
Personnel	<u>40.000</u>
	\$240.000

Centre de mariculture de Palau - 1973

Personnel -	
5 biologistes	68.000
16 techniciens et agents administratifs	54.000
Matériel -	
Bâtiments, laboratoires et abris	20.000
Basins et clôture	20.000
Pompes et aménagement hydraulique	15.000
Electricité	15.000
Matériel de culture et aliments	5.000
Moyens de transport	<u>10.000</u>
	85.000
TOTAL	\$207.000





<u>Centre de mariculture de Palau</u>	<u>\$ E.-U.</u>
Personnel -	
5 biologistes	140.000
16 techniciens et autres agents	<u>110.000</u>
	250.000
Matériel, etc. -	
Enclos	20.000
Bateaux et radeaux	20.000
Matériel technique et matériel de laboratoire	<u>10.000</u>
	\$70.000
<u>Culture des Macrobrachium en Polynésie française</u>	
Personnel -	
1 biologiste	36.000
2 techniciens	48.000
Divers	<u>24.000</u>
	108.000
Matériel, fournitures, etc.	
Matériel de culture, etc.	25.000
Transport	<u>10.000</u>
	35.000
<u>Bourses pour un programme de formation interinsulaire</u>	
- néant -	
<u>Pêche à l'extérieur du récif</u>	
A. <u>Fidji</u>	
<u>Pêche à la dorade en eau profonde</u>	
Bateau de 50 pèds en acier	77.000
Engins	5.000
Equipage - 6 hommes x 24 mois/homme	15.000
Techniciens supérieurs - 12 mois/homme	2.500
Dépenses courantes	15.000
Soutien administratif	<u>5.000</u>
	\$119.500
<u>Pêche au leurre de nacre</u>	
Bateaux de pêche de 3 x 27 pèds	74.000
Engins	2.500
Equipage - 6 hommes x 24 mois/homme	15.000
Techniciens supérieurs - 12 mois/homme	2.500
Dépenses courantes	15.000
Soutien administratif	<u>5.000</u>
	\$114.000

B. Samoa OccidentalPêche en eau profonde (palangre verticale)

Bateaux: 1 en ciment armé de 40 pieds	30.000
2 doris de 2 x 24 pieds	10.000
Equipage: 10 hommes x 24 mois/homme	20.000
1 technicien supérieur - 12 mois/homme	2.000
Dépenses courantes	16.000
Soutien administratif	<u>4.000</u>
	\$82.000

Pêche au leurre de nacre et avec d'autresleurres artificiels

Bateaux : 2 doris de 24 pieds	10.000
Engins	8.000
Equipage	12.000
Techniciens supérieurs 12 mois/homme	2.000
Dépenses courantes	12.000
Soutien administratif	<u>4.000</u>
	\$48.000

Pêche à la langouste aux casiers et à l'araignée

Bateaux: 1 de 40 pieds de béton armé	30.000
1 doris de 24 pieds	5.000
Equipage: 8 hommes x 24 mois/homme	16.000
Techniciens supérieurs 12 mois/homme	2.000
Dépenses courantes	12.000
Soutien administratif	<u>4.000</u>
	\$69.000

Le montant des contributions de contrepartie de Tonga, des Samoa américaines, des îles Cook et des îles Gilbert et Ellice sera précisé ultérieurement.

## RECOMMANDATION DE LA ONZIEME CONFERENCE DU PACIFIQUE SUD

Après examen de la recommandation de la Onzième Conférence du Pacifique Sud (1971), le Comité consultatif déclare que, comme le montrent les activités dont il a rendu compte à ses deuxième et troisième sessions, l'Agence a fait des progrès louables dans la réalisation des objectifs aux fins desquels elle a été créée. En outre, le Comité consultatif a présenté des recommandations qui, si elles sont approuvées par les instances compétentes, amélioreront encore la situation générale. Le Comité consultatif demande au Directeur de programme (économique) de la Commission du Pacifique Sud de consigner ces activités et recommandations dans un document que le Secrétariat général de la CPS présentera à la Douzième Conférence du Pacifique Sud.

## PROCHAINE REUNION

Le Comité consultatif propose, sous réserve de l'accord du Gouvernement fidjien, de tenir sa prochaine session à Suva au début de juin 1973, la date précise devant être arrêtée d'entente entre le Directeur du projet et la Commission du Pacifique Sud.

\*

\* \*

OBSERVATIONS SUR LES PREMIERES ETAPES DE LA CROISSANCE DU PICOT -  
SIGANUS FUSCESCENS, FAITES AU CENTRE MODELE DE MARICULTURE DES PALAU

par

James P. McVey (Ph.D.)

On a constaté que Siganus fuscescens frayait de cinq à sept jours après la nouvelle lune pendant les mois de février à juin. La période d'activité maximum se situe en avril et mai. Les jeunes font leur apparition en bancs de 50 à 1.000 individus dans les chenaux peu profonds sur fond herbeux, à marée basse.

Le 17 avril, nous avons capturé plus de 1.000 jeunes picots que nous avons mesurés et pesés en vue d'étudier leur croissance. Nous les avons placés dans un bac long et plat en béton armé divisé par des cloisons, mais ils arrivaient à se faufiler dans les fissures des cloisons. On les a donc séparés et placés dans plusieurs parcs et viviers pour étudier leur taux de croissance dans différentes conditions. Quatre parcs flottants ont été construits et mis en place au Centre modèle et 50 jeunes picots ont été placés dans chacun d'eux. Une centaine de jeunes ont été laissés dans le bac rectangulaire en béton armé et une centaine d'autres ont été mis dans un bac circulaire, également en béton armé, où se trouvaient aussi 50 tortues marines n'ayant pas atteint l'âge adulte.

Deux parcs flottants ont été placés dans la baie intérieure du Centre modèle, où la circulation d'eau est faible, et deux dans la baie extérieure, où l'eau se renouvelle activement. Dans chaque cas, les poissons de l'un des parcs sont nourris avec des aliments pour truite, tandis que ceux de l'autre parc doivent se contenter des algues poussant sur le filet. On a constaté que le taux de croissance varie selon le régime alimentaire et les conditions du milieu.

Les poissons se développent plus rapidement quand l'eau se renouvelle activement que lorsque la circulation est faible. Ceux qui sont nourris d'aliments pour truite grandissent plus vite que les autres. Néanmoins, ceux qui vivent d'algues paraissent en bonne santé et se développent. Quant aux poissons élevés en compagnie des tortues marines, ils profitent de l'enrichissement de l'eau dû à la présence des tortues et à celle de déchets de thon. Enfin, les poissons placés dans le bac plat reçoivent des aliments pour truite soigneusement dosés et l'on surveille de près leur croissance pondérale.

Le résultat le plus remarquable est la reproduction en captivité de Siganus fuscescens. Plusieurs spécimens adultes ont été capturés en mars, avant la grande saison du frai. Ils ont été nourris de thon et d'algues poussant à l'état naturel. En juillet, on a constaté qu'ils étaient extrêmement gras et on les a transportés du bac circulaire, où ils avaient un mètre d'eau environ, dans le bac plat et rectangulaire, où ils n'en avaient que de 18 à 26 cm. Les six poissons, 4 femelles et deux mâles, se mirent immédiatement en devoir de frayer en se livrant à des évolutions très compliquées. Les femelles donnaient de petits coups de tête dans l'abdomen des mâles pour les encourager à lâcher leur laitance et dès que les mâles réagissaient, elles expulsaient leurs oeufs. Dans la nature, Siganus fuscescens fraie dans le ressac et l'action des lames favorise le mélange des oeufs et du sperme. Nous agitâmes donc l'eau vigoureusement pour produire le même effet.

Après la ponte, la plupart des oeufs se déposèrent au fond du bac, tandis que quelques-uns flottaient à la surface. Au bout de 28 heures, on vit apparaître les premières larves. En y regardant de plus près, on s'aperçut que les oeufs qui étaient au fond montaient lentement à la surface; au cours de cette ascension, ils se rompaient et les larves s'en dégageaient à la nage. Elles flottaient librement et avaient tendance à se masser à quelque 5 cm au-dessous de la surface, autour de l'arrivée d'eau. Les jeunes ne vivaient que de 36 à 40 heures, après quoi leur vitellus était épuisé et le bac ne semblait pas leur offrir de nourriture appropriée. Plusieurs larves avaient été transférées dans des aquariums, mais elles disparurent quelque 24 heures plus tard que celles qui étaient dans le bac. On peut supposer qu'elles ne consommèrent pas leur vitellus aussi vite parce que l'eau de l'aquarium était plus froide que celle du bac (27°C contre 31°C, soit 4°C d'écart). Les larves étaient de très petite dimension (de 0,8 à 1,3 mm) et la bouche n'était pas visible tant que subsistait la membrane vitelline.

Poids moyens des picots (Siganus fuscescens) capturés le 17 avril  
(Poids initial: 0,35 g)

ENCLOS	REGIME ALIMENTAIRE	POIDS ATTEINT LE 21 JUILLET
Bac rectangulaire	Aliments pour truite	8,9 grammes
Bac circulaire	Algues (en abondance) et thon	15,2 grammes
Parc intérieur	Aliments pour truite	9,1 grammes
Parc intérieur	Algues	4,1 grammes
Parc extérieur	Aliments pour truite	13,5 grammes
Parc extérieur	Algues	Poissons perdus - filet déchiré

\*

\* \*

ESSAIS DE PECHE A LA LANGOUSTE DANS L'ILE DE RAPA  
ARCHIPEL DES AUSTRALES, POLYNESIE FRANCAISE

Rapa, dans l'archipel des îles Australes, est la plus méridionale des îles de la Polynésie française (27°36 sud - 114°18 ouest). L'isolement, le climat pluvieux et frais et l'exiguïté de l'île rendent difficile l'existence d'une population en croissance rapide, qui, malgré une importante émigration, est passé de 279 habitants en 1956, à 342 en 1962 et à 384 en 1971. Pour tenter d'estimer les possibilités d'obtenir de nouvelles ressources, un essai de pêche à la langouste y a été organisé du 29 mars au 10 avril 1972. L'administration de la Polynésie française a affrété pour cela le PICTON, langoustier néo-zélandais pêchant au casier.

Les engins utilisés ont été des nasses métalliques de 120 cm x 20 cm x 40 cm avec des grillages de maille de 5 cm, l'ouverture supérieure ayant 30 cm x 40 cm.

Quatre espèces de crustacés ont été capturés. Deux espèces fort connues, la langouste Panulirus penicillatus et la cigale de mer (Scyllare) Parribacus antarcticus, et deux espèces qui n'ont pu encore être déterminées - une langouste qui pourrait être Panulirus lalandii et un scyllaridé qui semble être une espèce nouvelle.

Le rendement de la pêche a été faible bien que le temps ait été particulièrement beau. Environ 300 crustacés ont été capturés, les langoustes femelles mesurant entre 17 cm et 31,5 cm (moyenne 21 cm), et les langoustes mâles de 15,7 cm à 39 cm (moyenne 29 cm). Il semble que l'expérience de pêche ait eu lieu à une période défavorable pour l'emploi des casiers (fort pourcentage des langoustes en période génétique et en voie de mue).

Les appâts semblant le mieux convenir aux nasses étaient la chair de requin et de saury japonais (Cololabis saira). Par contre, aucune capture n'a été obtenue en se servant des perches de mer Polyprion mœone et des morues bleues Paraperchis colias en provenance de la Nouvelle Zélande. Des essais de pêche dans les îlots de Bass (Marotiri), 27°55 sud, 143°26 ouest, n'ont donné aucun résultat.

\*

\*      \*

RECAPTURE DES TORTUES BAGUEES PAR LE SERVICE DES PECHEES DE LA POLYNESIE  
FRANCAISE DANS LE CADRE DU SOUS-PROJET ADPIPS

Nous avons indiqué dans la précédente Lettre d'information (No. 5 de mai 1972, pages 23 et 24) le baguage de soixante-sept femelles de tortues vertes (Chelonia mydas) relâchée par le Service des pêches de la Polynésie française le 31 mars 1972 dans l'atoll de Scilly (Fenua Ura) à l'ouest des îles Sous le Vent dans l'archipel de la Société (16°30 sud - 154°40 ouest).

Une de ces tortues portant la bague No. 26 a été capturée le 28 juillet 1972 dans l'archipel des îles Fidji dans la région de Savu Savu (île de Vanua Lava) 16°49 sud - 179°15 est. En 120 jours cette tortue verte a donc accompli un déplacement d'environ 1.800 milles nautiques (3.300 kilomètres).

Une autre a été capturée dans les îles de Vavau (Tonga) le 9 août 1972, après avoir parcouru quelque 2.091 km en 130 jours.

C'est la première fois que l'on fait état dans le Pacifique Sud de la recapture de tortues ayant accompli de si longues distances, et cela montre l'importance des programmes de baguage.

\*

\* \* \*

EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT DE CULTURES MARINES  
AUX ILES CHATHAM

Nous avons reçu de bonnes nouvelles de Val Hinds, Directeur adjoint du Service des pêches de la Nouvelle Zélande (ancien Spécialiste des pêches de la CPS et Codirecteur de l'ADPIPS) qui se trouvait à la fin de mois de juillet 1972 aux îles Chatham pour étudier les possibilités de développement de cultures marines dans cet archipel situé à 800 kilomètres à l'ouest de l'île Sud de la Nouvelle Zélande.

Une expérience de transplantation de l'huître, Ostrea lutaria, a été lancée avec cinq sacs en provenance de la région de Bluff. Deux radeaux formés par des lignes de bouées ont été construits pour supporter des installations de culture fournies par la suspension de cônes en plastique contenant des huîtres et des moules de différentes espèces. Un des radeaux a été placé dans un chenal d'eau de mer et l'autre dans un lagon saumâtre. Les huîtres devant pondre en septembre, on pourra alors estimer les chances de survie et d'expansion de ces espèces.

Les îles Chatham ont connu une expansion rapide de la pêche à la langouste puis un rapide déclin par suite d'une exploitation excessive, mais il existe dans l'archipel d'autres possibilités intéressantes et, en dehors de l'organisation de cultures d'huîtres et de moules à partir d'espèces introduites, des possibilités existent pour l'organisation de pêcheries d'anguilles et d'ormaux ainsi que pour l'élevage de truites.

\*  
\*   \*  
\*



"VOILES A L'HORIZON"

<u>1972</u>		<u>Langue</u>
Sept.19 - Sept.29	CPS: Douzième conférence du Pacifique Sud Apia, Samoa-Occidental	A/F
Oct. 4 - Oct. 9	Japanese Management Association: Deuxième conférence et exposition internationale sur l'exploitation des océans Tokyo, Japon	A
Oct. 5 - Oct. 6	FAO: CPOI Comité de l'aménagement des stocks de thon de l'océan Indien (3ème session) et CPOI Comité spécial sur l'aménagement des stocks de thon de l'océan Indien (2ème session) Colombo, Ceylon	A/F  A/F
Oct. 9 - Oct. 13	FAO: Séminaire sur la conception et la construction des bateaux de pêche en ferro-ciment Wellington, Nouvelle Zélande	A/F
Oct. 14 - Oct. 17	FAO: CIPP Groupe de travail sur l'aquiculture côtière et l'environnement Wellington, Nouvelle Zélande	A
Oct. 17 et Oct.28	FAO: Comité exécutif du Conseil indo-pacifique des pêches (CIPP) (49ème session) Wellington, Nouvelle Zélande	A
Oct. 18 - Oct. 27	FAO: Conseil indo-pacifique des pêches (CIPP) (15ème session) Wellington, Nouvelle Zélande	A/F

\*  
\*       \*